



**AUMONERIE VCP** (Aumônerie de Villepreux, les Clayes, Plaisir)  
2 bis, rue du Prieuré Saint Nicolas 78450 VILLEPREUX

## **AUMÔNERIE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

Jun 2018

Chers parents,

Vous inscrivez votre fils/fille à l'aumônerie. **Accompagné(e) par ses animateurs en groupe ou en foyer d'accueil, il/elle va vivre des expériences de foi tout au long de l'année scolaire** : vie d'équipe, préparation aux sacrements de la vie chrétienne, rencontre de témoins, ouverture à l'actualité à la lumière de l'Évangile, mise en œuvre d'actions de solidarité, partage de temps forts avec les autres aumôneries.

Pour donner plus de sens à cette démarche, vous êtes conviés à l'accompagner sur ce chemin de Foi **en participant avec lui/elle** aux messes d'aumônerie, aux veillées, aux temps forts ou en prêtant main forte à l'équipe d'animation pour la coordination de l'année et l'enrichissement des projets. Renseignez-vous auprès des animateurs et/ou responsable de niveau de votre jeune dès la réunion de rentrée à laquelle vous serez conviés à la rentrée de septembre.

**Informations sur la cotisation** : La cotisation est en baisse cette année, et le conseil d'administration a décidé que la fourniture des livres nécessaires aux parcours des jeunes des différents niveaux serait prise en charge par l'association :

<b>60 €</b>	<b>+ 30 €</b>	<b>+ 15 €</b>
<b>pour 1 enfant</b>	<b>pour le 2ème enfant (90 € pour deux)</b>	<b>Par jeune à partir du 3<sup>ème</sup> (105 €, 120 €, ...)</b>

La cotisation comprend donc la fourniture des livres pour les 6èmes et pour les 5èmes (2 modules du parcours 'Sel de vie' pour chaque niveau).

Ce prix couvre :

- les assurances,
- l'accueil et le secrétariat,
- la formation des animateurs,
- les frais de timbres, les fournitures en papier et les photocopies,
- la location des salles, la participation au chauffage et à l'entretien des églises,
- la solidarité financière entre aumôneries dans le cas de certains rassemblements.

Le coût des temps forts ou rassemblements (FRAT, pélé des collégiens, retraites) ne sont pas compris dans le prix de la cotisation, mais ils font partie intégrante de la vie de l'Aumônerie. Les animateurs et les membres du Bureau sont des bénévoles.

**Nul ne doit être exclu de l'inscription ou d'activités pour des raisons financières ; toute difficulté peut être étudiée. L'Aumônerie est ouverte à tous. Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez augmenter le montant de votre cotisation.**

Enfin, pour la richesse de sa démarche, il est important que le jeune participe à toutes les réunions et temps forts proposés par les animateurs ou les foyers d'accueil durant l'année. **Votre soutien sera son plus fort atout.**

Cordialement,

Pour le Conseil d'Administration

Nicolas BRUNO, *Président*  
[nbruno@free.fr](mailto:nbruno@free.fr)

### **Mots clés**

**A.E.P.** : *L'Aumônerie de l'Enseignement Public est une communauté d'Église qui rassemble jeunes et adultes (animateurs, prêtres, parents, religieux). Partenaire de l'Éducation Nationale et attentive au projet de société qu'elle dessine, elle accueille les jeunes de toutes cultures quelles que soient leurs convictions, leurs attentes. Elle est aussi partie prenante de la vie diocésaine et partenaire d'autres lieux d'Église (paroisses, mouvements de jeunes).*

**V.C.P.** : *groupement d'Église sur Villepreux, Les Clayes-sous-Bois, Plaisir. Association loi 1901 gérée par un Conseil d'Administration élu. Le suivi religieux est assuré par un prêtre accompagnateur et un responsable pastoral.*